



Pascal Smet entend utiliser ses casquettes internationales pour promouvoir l'image de Bruxelles. © DOMINIQUE DUCHESNES

Analyse

De l'argent pour les pompiers

Pascal Smet n'a rien perdu de sa verve urbaine. Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, il bouillonnait d'idées, secrétaire d'Etat en charge de l'Urbanisme, il bouillonne d'idées. Passionné par les villes, il visite sans relâche les cités du monde entier, y puisant de l'inspiration. Qu'il lui faut, ensuite, confronter aux réalités politiques (même s'il souligne « la coalition progressiste » en place à Bruxelles) et surtout budgétaires.

Car le gouvernement bruxellois va devoir gérer, ces prochaines années, la tension entre les ambitions affichées et le carcan budgétaire. L'épure 2020 ne prévoit, pour l'heure, aucune marge ; or, les dépenses annoncées en mobilité, logement, emploi (etc.) sont considérables.

L'équation reviendra sur la table de l'exécutif régional en mars. D'ici là, les ministres et secrétaires d'Etat sont invités à passer au crible leur budget et à se poser la question, pour chaque euro, de savoir s'il doit être dépensé ou pas, et quand. « On devra aussi se demander si de nouvelles recettes sont envisageables », complète Pascal Smet. Qui ajoute, « on devra être créatifs ». Surtout si l'équipe Verwoort veut honorer ses engagements.

Certains d'entre eux concernent d'ailleurs Pascal Smet. Qui promet notamment de renforcer les effectifs de l'administration en charge de l'urbanisme, « c'est sûr, on va le faire », assène-t-il. Mais annonce aussi avoir obtenu, lors des discussions budgétaires, des moyens permettant de régler le statut des pompiers d'ici à la fin de l'année. V.L.A.

« Notre atout ? On n'a pas de culture dominante »

Vous êtes aussi en charge du patrimoine matériel et immatériel de Bruxelles... Vous allez construire un canon bruxellois, sur le modèle de la Flandre ?

On n'a surtout pas besoin d'un canon bruxellois ! D'abord, c'est impossible. Et puis on a cet atout incroyable, ils ne comprennent pas du tout ça en Flandre : dans le monde de demain, les villes qui vont survivre sont celles où il y a plusieurs cultures, une interaction entre elles, une réflexion qui s'en dégage. Au moment où le monde fait le mouvement inverse, les villes seront des lieux de liberté, d'avancées, de pensée libre. Et le grand avantage qu'on a, à Bruxelles, qui est une ville internationale, c'est qu'on n'a pas de culture dominante. Peut-être que certains francophones ne vont pas apprécier ça. Mais le fait qu'on n'ait pas une culture dominante, c'est vraiment un grand atout. Ce qui est dangereux, pour le monde aujourd'hui, c'est la pensée unique. C'est aussi pour ça que je veux développer l'espace public, ce sont des lieux où les gens peuvent avoir des échanges. Cela demande de la tolérance et du respect. C'est comme ça qu'on doit construire Bruxelles et l'expliquer à l'étranger.

Pour valoriser la ville ?

Oui ! Cela veut dire que les gens qui habitent ici ont un point commun : l'avenir de la ville. On doit co-construire Bruxelles. Et la diaspora à Bruxelles, ce sont nos premiers ambassadeurs à l'étranger. On doit travailler avec eux. Avec Bruxelles, ce n'est pas l'amour au premier regard. C'est une ville qui se donne difficilement. Mais une fois que les gens habitent ici, ils ne veulent plus partir ! On doit donc valoriser et expliquer à l'étranger « l'expérience bruxelloise ».



Oui, on va densifier en hauteur, on va construire des tours. Mais à deux conditions. Le bâtiment doit être bien intégré dans le quartier, et il faut du nouvel espace public, pour que les gens puissent vivre

”

« On veut donner une gueule à Bruxelles »

Pascal Smet, secrétaire d'Etat bruxellois à l'Urbanisme, veut travailler avec les promoteurs. Objectifs : audace architecturale, verdurisation, valorisation des toits, densité en hauteur...

VÉRONIQUE LAMQUIN

Cet été, Pascal Smet a troqué la Mobilité et les Travaux publics contre l'Urbanisme et le Patrimoine. Il a dû laisser la planification (PRDD, Pras, Pad...) au ministre-président mais en gèrera la traduction concrète : la délivrance des permis, tant pour les bâtiments que pour l'espace public. « Des éléments clés : l'identité d'une ville est déterminée par ses citoyens, ses espaces publics et ses bâtiments. On sait que Bruxelles est la ville la plus diverse d'Europe, la deuxième au monde. »

« Un maximum de rooftops »

Le secrétaire d'Etat (one.brussels) a notamment pour mission de rédiger, dans les prochains mois, une « charte de la promotion immobilière », non contraignante mais « incitative ». Il rencontre pour l'heure les acteurs clés pour exposer sa philosophie. « D'abord, il faut relever le niveau de l'ambition architecturale. Sortir du conservatisme, de la peur de déplaire. Fini le temps où les architectes renommés fuyaient Bruxelles. Il faut des bâtiments qui ont de la gueule, qui intriguent. » Une exigence qui vaut tant pour les immeubles privés... que publics. Pascal Smet entend par exemple offrir aux pompiers (le Siamu est sous sa responsabilité) une nouvelle caserne, en remplacement de celle de l'avenue de l'Héliport, qui sera une perle d'architecture. Que l'on viendra admirer du monde entier ? « A Miami, tout le monde va visiter un parking ! » (NDLR : 1111, Lincoln Road, dessiné par Herzog & de Meuron).

Autre touche « vivement conseillée » aux futurs constructeurs : la valorisation des toits. « Sur tous les immeubles de bureaux ou de logements, il faut songer à un rooftop bar, ou restaurant, ou solarium, ou ferme urbaine. De cette manière, on aura des panoramas urbains accessibles, dans la mesure du possible au public. » Idem pour la verdurisation des immeubles. « Pas obligatoire mais fortement suggérée. Cela se fait beaucoup avec des balcons. C'est bon pour l'environnement, parce que ça filtre la pollution. Et ça contribue à rendre la ville plus verte. C'est le bel exemple du Bosco, à Milan. » S'y ajoutent les normes énergétiques. « Et je veux aussi que, pour chaque démolition, on se pose la question de savoir si elle est nécessaire, insiste Pascal Smet. Quant aux nouveaux immeubles, ils devront s'inscrire dans la durabilité : on ne construit pas pour vingt ou trente ans, et il faudra qu'ils soient facilement convertibles, de bureaux en logements ou vice versa. »

« Oui, on va construire des tours »

La philosophie de cette législature, c'est aussi la densification de la ville. « Oui, on va densifier en hauteur », confirme Pascal Smet. « Mais cela devra toujours aller de pair avec de l'espace public, soit sur le toit, soit au sol, en en créant. On a déterminé les quartiers où on veut construire prioritairement. » Fini le tabou sur les tours à Bruxelles ? « Oui, c'est clair. On va construire des tours. Mais à deux conditions. Le bâtiment doit être bien intégré dans le quartier, et il faut du nouvel espace public, pour que les gens puissent vivre. » Les Bruxel-

lois(es) se méfient des tours ? « Le problème est la qualité des tours. » Sauf qu'on ne pourra refuser un permis pour « médiocrité architecturale ». « Ni par caprice du ministre. C'est pour ça qu'on va essayer de réfléchir le projet en amont. Mais clairement, on va construire des tours. Bruxelles n'est pas Aix-en-Provence hein ! On ne va pas faire n'importe quoi. On va regarder vers l'avenir, avec le respect du passé. Il faudra aussi prendre en compte la perspective, pour chaque immeuble. »

Beaucoup de critères ? « Les promoteurs sont aujourd'hui bien conscients qu'ils ont un rôle important à jouer pour Bruxelles, crucial pour l'image de la ville », souligne le secrétaire d'Etat. Qui entend initier une méthode plus collective. « Pour les grands projets, il faut, dès la conception, des réunions où tous les acteurs sont présents : les administrations, la commune, la Région, le promoteur... Et les citoyens. Aujourd'hui, ils ne sont consultés qu'en bout de course, quand le dossier est ficelé. Il faut de la transparence. On va réfléchir à une méthode pour les associer plus en amont. C'est aussi dans l'intérêt des promoteurs. » En résumé ? « Ce qu'on veut faire, c'est donner une gueule à Bruxelles ! », martèle Pascal Smet.

« Moins de voitures, c'est l'avenir »

Cela passe aussi par l'espace public. « C'est là où la fonction essentielle d'une ville se réalise : la rencontre humaine, insiste le secrétaire d'Etat. On vit une époque très compliquée où les gens ont peur de l'autre. Les espaces publics doivent donner la confiance. Cela se traduit par l'aménagement public. » Dans les cartons, pour cette majorité : les réaménagements du rond-point Schuman et de l'avenue de la Toison d'Or. Et une volonté : sortir du tout au minéral de ces dernières années. « Là où on peut, on doit absolument verduriser », reconnaît Pascal Smet. Plus fondamentalement, les futurs aménagements publics feront la part belle aux piétons, cyclistes, transports en commun, à la végétation, beaucoup moins à la voiture. « C'est l'avenir... » Parmi ses marottes, le plan lumière. « Avec des leds, bien sûr. Mais il faut qu'on éclaire mieux notre patrimoine remarquable. » D'une manière générale, Pascal Smet entend d'ailleurs mieux valoriser le patrimoine, « et avoir une réflexion sur les bâtiments des années 60 et 70, faut-il les garder ?, les protéger ?, et aussi sur l'intégration de gestes modernes dans des bâtiments anciens... »

Corollaire de ces ambitions : une administration performante. Or, pour l'heure, les retards s'accroissent. « On va engager plus de personnel pour digérer les retards consécutifs à l'entrée en vigueur du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), accélérer la délivrance des permis. On veut une digitalisation des procédures courant 2021, couplée à une automatisation complète pour la fin de la législature. » Pour rappel, le Cobat impose des délais de rigueur (75 à 160 jours pour les permis délivrés par la commune, jusqu'à 450 pour la Région), au-delà desquels le refus est tacite. « Il faudra aussi davantage de cohérence dans la délivrance des permis. Notamment via un vade-mecum, qui doit être une référence, pas une bible. »